

BASELINE PRODUCTS, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit : BASELINE STAINLESS STEEL POLISH 9-60

Utilisation recommandée : Poli et nettoyeur prêt à l'emploi pour métal

Restrictions recommandées : Aucune connue.

Fabricant / fournisseur : Baseline Products, Inc.

3610 N. Holland-Sylvania Rd.

Toledo, Ohio 43615 USA

N° téléphone : 419-841-6616

N° téléphone d'urgence US : 1-866-836-8855

2. Identification des risques

Classification SGH : Classification de ce mélange conformément au paragraphe (d) de §1910.1200.

Aérosols inflammables – Catégorie 1

Risque d'aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage :



Symbole :

Terme d'avertissement :

DANGER

Terme d'avertissement :

dans les voies respiratoires.

Mises en garde : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes et des surfaces chaudes. - Interdiction de

fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme ouverte ou toute autre source de combustion. Conteneur pressurisé : Ne pas perforer ni brûler, même après utilisation.

EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION : Faire sortir la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et si cela est facile à accomplir. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Voir 4. Mesures de premiers soins pour traitement spécifique.

Garder sous clé. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/contenant dans une décharge approuvée.

Autres risques :

Aucune connue.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélange de solvants et d'agents auxiliaires.

Ingrédients dangereux : Le pourcentage exact de la composition n'a été divulgué, secret industriel.

10 - 20 % Distillats (Pétrole), légers hydrotraités CAS 64742-47-8

10 - 20% Butane CAS 106-97-8

2 - 10% Propane CAS 74-98-6

4. Premiers soins

Inhalation : Faire sortir la victime à l'air frais. Contacter un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sous la douche. Obtenir un traitement médical si l'irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et si cela est facile à accomplir. Obtenir un traitement médical si l'irritation se développe et persiste.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Se rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissement, tenir la tête en-dessous des hanches pour diminuer le risque d'aspiration.

Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés : L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Indication d'attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales : Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés. S'assurer que le personnel médical est au courant de la ou des matières en jeu et prend des précautions pour se protéger. Laver tout vêtement contaminé avant réutilisation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse antialcool. Brouillard d'eau. Produit chimique en poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur car cela risque de propager l'incendie.

Dangers spécifiques émanant des produits chimiques : Contenu sous pression. Le conteneur pressurisé peut exploser en cas d'exposition à la chaleur ou des flammes. Pendant un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipement de protection spécial et précautions pour pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un SCBA (appareil respiratoire autonome).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers : Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans risque. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec une vaporisation d'eau et retirer le conteneur, si cela ne présente pas de danger. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Dans le cas d'un incendie important dans la zone cargo, utiliser des supports à tuyaux autonomes ou des lances à régulation, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes spécifiques : Utiliser les procédures de lutte contre l'incendie standard et tenir compte des dangers d'autres matériaux impliqués. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures d'émissions accidentelles

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence : Garder le personnel non requis éloigné. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements protecteurs appropriés au cours du nettoyage. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y pénétrer. Aviser les autorités locales au cas où des déversements considérables ne peuvent pas être contenus.

Méthodes et matières de confinement et de nettoyage : Consulter les fiches signalétiques et/ou le mode d'emploi. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Déplacer le cylindre dans une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. tissu). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Précautions environnementales : Éviter la contamination de l'environnement du conteneur. Prévenir de toute fuite ou tout écoulement additionnels si cela peut se faire sans danger. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sans danger : Conteneur pressurisé : Ne pas perforer ni brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou un corps incandescent. Ne pas fumer lors de l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, perforer, meuler ni exposer les conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à toute autre source d'inflammation. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Ne pas réutiliser le contenant vide. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact fréquent ou prolongé avec la peau. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire. Laver les mains abondamment après toute manipulation. Éviter la contamination de l'environnement du conteneur.

Conditions pour stockage en toute sécurité, notamment toute incompatibilité : Aérosol de niveau 1.

Garder sous clé. Conteneur pressurisé. Protéger de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ni écraser. Ne pas manipuler ni stocker près d'une flamme nue, de la chaleur et de toute autre source de combustion. Ce matériau peut accumuler une charge statique susceptible de provoquer des étincelles et de devenir une source de combustion. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles.

8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

Limites d'exposition en milieu de travail :**US. OSHA Tableau Z-1 Limites pour contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Propane (N° CAS 74-98-6)	PEL	1800 mg/m3 (1000 ppm)

US. ACGIH Valeurs de seuil

Composants	Type	Valeur
Butane (N° CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm

US. NIOSH : Guide de poche pour les dangers de produits chimiques

Composants	Type	Valeur
Butane (N° CAS 106-97-8)	MPT	1900 mg/m3 (800 ppm)
Propane (N° CAS 74-98-6)	MPT	1800 mg/m3 (1000 ppm)

Commandes techniques appropriées

Utiliser une bonne ventilation générale. Les taux de ventilation doivent correspondre aux conditions. Le cas échéant, utiliser des clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie de façon à maintenir l'exposition sous les niveaux recommandés acceptables. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telle que l'équipement de protection personnelle

Protection des yeux/du visage : Recommandé. N'est pas obligatoire avec une utilisation normale.

8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle (suite)

Protection des mains : Recommandé. N'est pas obligatoire avec une utilisation normale.

Protection respiratoire : Si les niveaux admissibles sont excédés, utiliser une cartouche vapeur organique NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

Considérations générales d'hygiène : Ne pas fumer lors de l'utilisation. Toujours prendre de bonnes mesures d'hygiène personnelles, telle que se laver les mains après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer.

Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Risques physiques et chimiques

État physique : Gaz.

Forme : Aérosol.

Odeur : Non disponible.

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition : 230,76 °F (110,42 °C) estimé

pH : 5,6 - 6,6 estimé

Taux d'évaporation : Non disponible.

Feu (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'inflammabilité – inférieure (%) : Non disponible.

Limite d'inflammabilité – supérieure (%) : Non disponible.

Limites explosives - inférieure (%) : Non disponible.

Limites explosives - supérieure (%) : Non disponible.

Pression de la vapeur : 47 - 67 psig @ 70 F estimé

Solubilité (dans l'eau) : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Couleur : Non disponible.

Seuil d'odeur : Non disponible.

Point de fusion/congélation : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Point d'éclair : -156,0 °F (-104,4 °C) Carburant estimé

Densité de la vapeur : Non disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : 392 °F (200 °C) estimé

Densité : 0,948 estimé

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique : Le matériau est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue dans des conditions d'utilisation normale. Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources de combustion. Éviter les températures excédant le point éclair. Contact avec matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts. Fluor. Chlore. Nitrates.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**Information sur les voies d'exposition probables**

Ingestion : Des gouttelettes de produit aspirées dans les poumons via ingestion ou vomissement risquent de causer une grave pneumonie chimique. De petites quantités atteignant les poumons par ingestion et vomissement subséquent risquent de provoquer des pneumonies ou des œdèmes pulmonaires.

Inhalation : Non disponible.

Contact avec la peau : Aucun effet adverse dû au contact cutané n'est escompté.

Contact avec les yeux : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Symptômes associés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : L'aspiration de liquide dans les poumons durant toute ingestion ou tout vomissement risque de provoquer une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires voire la mort. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Information sur les effets toxicologiques : Toxicité aiguë : Risque d'être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Devrait être un faible danger pour la manipulation industrielle ou commerciale par un personnel formé.

Aigu	Espèce	Résultats des essais
<i>Cutanée</i>		
DL50	Rat	6796 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Souris	8614.3262 mg/l, 120 minutes (estimation)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1945.5256 g/kg (estimation)

Corrosion/irritation cutanée : Tout contact cutané prolongé risque de provoquer une irritation temporaire.

Affection/irritation oculaire grave : Tout contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire : Ce produit n'est pas un sensibilisant respiratoire. **Sensibilisation cutanée :** Ce produit ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Ce produit n'est pas considéré comme étant un produit cancérigène par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) : Non listée.

Effets toxiques sur la reproduction : Ce produit ne devrait pas provoquer d'effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité spécifique d'organe cible - exposition unique : Non classifiée.

Toxicité spécifique d'organe cible - exposition répétée : Non classifiée.

Risque d'aspiration : Risque d'être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Informations écologiques

Écotoxicité : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : Butane 2,89

Propane 2,36

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par ex. l'appauvrissement de la couche d'ozone, le potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de cet élément.

13. Considérations d'évacuation

Instructions relatives à l'élimination Collecter et récupérer ou évacuer dans des conteneurs scellés sur un site d'évacuation des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ni écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le conteneur utilisé. Éliminer le contenu/conteneur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Évacuer conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur.

Déchets des résidus/produits inutilisés : Évacuer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs ou sacs vides peuvent retenir des résidus de produits. Cette substance et son conteneur doivent être évacués d'une manière (voir : Instructions relatives à l'élimination).

Emballage contaminé : Les conteneurs vides doivent être emportés sur un site de déchets approuvé pour recyclage ou évacuation. Les conteneurs vides étant susceptibles de retenir des résidus de produit, respecter les mises en garde figurant sur l'étiquette une fois le conteneur vide.

14. Informations sur le transport

DOT : Numéro ONU UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU** Aérosols, inflammable **Classe** 2.1

Groupe d'emballage : Sans objet.

Précautions spéciales pour l'utilisateur : Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation. Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.

Exceptions d'emballage : Le produit satisfait aux exigences d'exception de la section 173.306 et peut être expédié en quantité limitée.

IATA **Numéro ONU :** UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU :** Aérosols, inflammable **Classe :** 2,1

Groupe d'emballage : Sans objet **Risques pour l'environnement :** Non **Code ERG :** 10L

Précautions spéciales pour l'utilisateur : Lire les instructions relatives à la sécurité, SDS et procédures d'urgence avant toute manipulation.

Avion passagers et cargo : Permis. **Avion cargo uniquement :** Permis.

Exceptions d'emballage : QTÉ LIMITÉE

IMDG Numéro ONU : UN1950 **Nom d'expédition approprié ONU :** AÉROSOLS **Classe :** 2,1

Groupe d'emballage : Sans objet **Polluant marin :** Non **EmS :** F-D, S-U

Exceptions d'emballage : QTÉ LIMITÉE

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC : Sans objet

15. Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine :

Ce produit est un « produit chimique dangereuse » tel que défini selon la Norme de communication de risque d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Tous les composants sont sur la liste d'inventaire U.S. EPA TSCA.

Section TSCA 12(b) Avis sur l'exportation (40 CFR 707, Subpt. D) : Non réglementé.

Liste de substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4) : Non listée.

SARA 304 Avis de déversement d'urgence : Non réglementé.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) : Non listée.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) Catégories de dangers :

Danger immédiat – Non Danger non immédiat - Non

Danger d'incendie – Oui Danger lié à la pression - Non

Danger de réactivité - Non

SARA 302 Produit chimique dangereux : Non listée.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux : Non

SARA 313 (Déclaration au TRI) : Non réglementé.

Autre réglementation fédérale

Clean Air Act (CAA) Section 112 Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) : Butane, Propane

Safe Drinking Water Act (SDWA) (Loi sur la salubrité de l'eau potable) : Non réglementé.

Réglementations d'État

É.-U. Massachusetts RTK - Liste des substances

É.-U. Rhode Island RTK

É.-U. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act (Droit de la communauté à l'information)

É.-U. Pennsylvanie Worker and Community Right-to-Know Law (Loi de la communauté à l'information)

Butane, Propane

É.-U. Proposition 65 Californie : La loi californienne sur les toxiques et l'eau potable de 1986 (Proposition 65) : Cette substance n'est pas connue pour contenir des produits chimiques actuellement listés comme cancérigènes ou toxines reproductives.

16. Autres informations, notamment la date de préparation ou de la dernière révision

NPCA Système d'identification des matières dangereuses (classification HMIS)

Santé **1** Feu : **3** Réactivité **0** Équipement de protection individuelle **S/O**

Date d'émission 30-08-2018

BSL-1210 Révision: 01

Version # 01

Dégagement de responsabilité : Les informations fournies dans cette Fiche signalétique sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire, peuvent ne pas être valide pour le même produit utilisé en combinaison avec un autre produit ou processus.